



Au sommaire

Page 1

- Edito

Page 2

- Ambroise Croizat

Pages 3 à 6

- Hommage aux administrateurs CGT

Pages 7 et 8

- Bref Historique

A la veille de la deuxième guerre mondiale, seul un tiers de la population est concerné par les assurances sociales. Les ressources de ce système sont trop faibles. Les prestations sont très limitées.

La création de la Sécurité Sociale, en 1945-1946, la construction de nouveaux mécanismes de régulations économiques (nationalisations, extension du secteur public, planification économique) sont le résultat d'un rapport de forces politique et social, marqué par l'action de la résistance au nazisme, et au régime de Pétain. Le progrès social est considéré comme le moteur de l'économie car il participe au développement de la consommation, de la productivité du travail, et de la croissance à partir du développement des ressources humaines.

L'originalité du système de Sécurité Sociale, réside aussi dans son type de gestion : c'est l'affaire des salariés eux-mêmes. Citons Ambroise CROIZAT : « *Rien ne pourra se faire sans vous, la Sécurité Sociale n'est pas qu'une affaire de lois et de décrets. Elle implique une action concrète sur le terrain, dans la cité, dans l'entreprise. Elle a besoin de vos mains* ».

A partir de ces textes, les militantes et militants CGT de l'époque ont dû tout inventer, tout mettre en place, dans des délais extrêmement courts. Leurs successeurs ont prolongé leurs combats, en demeurant fidèles aux valeurs fondatrices, alors que d'autres s'en sont éloignés.

Vous en trouverez la liste en page centrale.

Parmi eux, trois pionniers :

- Eugène GOUBY en fut le premier président de 1946 à 1948, puis vice-président de la caisse régionale de 1946 à 1974. Adhérent au syndicat CGT des employés du gaz et de l'électricité, militant de 1936, il participe à la libération du territoire.
- Georges CHABRIDON : métallurgiste, administrateur depuis 1945. Président de 1948 à 1950, puis administrateur, jusqu'à sa mort en juillet 1966. Secrétaire de l'UD en 1936. Arrêté et emprisonné en 1940, il est déporté à Buckenwald d'avril 1944 à mai 1945.
- Georges SJOSTED : ouvrier carrossier. Responsable d'un groupe armé sédentaire, dans le secteur de Lurcy-Lévis, il participe à de nombreuses opérations et à la libération du nord du département. Chargé avec la CGT de mettre en place la CAF de l'Allier, il en sera élu président de 1946 à 1947.

Mais le paysage syndical va changer. La tendance Force Ouvrière a quitté la CGT en décembre 1947. En 1950, FO présente pour la première fois une liste qui obtiendra 19 % aux élections du conseil d'administration et 4 élus. La CGT reste première organisation syndicale avec 43 % et 8 élus. Aux élections du bureau qui s'en suivent, G. CHABRIDON, candidat à la présidence, sera battu. C'est le résultat de la collusion patronat-FO, Lacarin (FO) sera élu avec 18 voix. Depuis cette stratégie, anti communiste, anti CGT, facilitera les visées du patronat et interdira le poste de président à la CGT, pourtant première organisation syndicale.

Conquête majeure du monde du travail, la sécurité sociale, reste une idée révolutionnaire. Elle en subit des attaques constantes. Le patronat, les assurances, la finance, lorgnent sur ce pactole de 500 milliards d'euro. L'OMS dit que la France possède le meilleur système de santé au monde.

La sécurité sociale a 70 ans. Elle reste encore moderne.

Bonne année 2016.

Michel Depresles.

Ambroise CROIZAT (1901-1951), grand bâtisseur de la Sécurité Sociale.



Ouvrier métallurgiste dès l'âge de 13 ans.

En 1927, il est élu, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT à laquelle il a adhéré à l'âge de 17 ans.

Il est élu député communiste du

Front Populaire.

Il est aux accords de Matignon. Il leur donnera la couleur des congés payés, et de la semaine de 40 heures. Arrêté le 7 octobre 1939, avec trente cinq autres députés communistes, il traversera 14 prisons avant de subir les horreurs du bagne d'Alger. Libéré en février 1943, il est désigné par la CGT clandestine à la commission consultative du Gouvernement Provisoire du général De Gaulle.

Dès lors, il participe dans la clandestinité à l'élaboration du programme du Conseil National de la Résistance, dont un des postulats : *« Nous, combattants de l'ombre, exigeons la mise en place d'un plan complet de Sécurité Sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où il sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion par les intéressés et l'Etat. »*, débouchera à la libération, sur la création de la Sécurité Sociale. Le chantier débute en novembre 1945, quand il est nommé ministre du Travail. Croizat sera en butte aux manœuvres du MRP dont l'opposition porte sur le principe de la caisse unique, et sur les modalités de la représentation dans les conseils d'administration des organismes.

Ces tentatives seront battues à l'assemblée consultative provisoire. Les propositions CGT portées par Georges Buisson dans son rapport, seront adoptées à la majorité.

Cent trente huit caisses sont édifiées en deux ans sous sa maîtrise d'œuvre, par un peuple anonyme, des femmes et des hommes de terrain, en qui il avait entièrement confiance. Ces militantes, militants enthousiastes y consacreront beaucoup de leur temps, sur leurs congés, après le travail. L'héritage ne s'arrête pas là. On lui doit aussi la généralisation des retraites, des prestations familiales uniques au monde, les comités d'entreprise, la médecine du travail, les statuts des mineurs et des gaziers et électriciens (cosignés avec Marcel Paul), la prévention dans l'entreprise, la reconnaissance des maladies professionnelles...

Rappelons que le rapport de force de l'époque permit la naissance de l'institution et des plus belles conquêtes du siècle : un PCF à 29 % ; 5 millions d'adhérents à la CGT, deux composantes du CNR restées fidèles à l'esprit de son programme, quand d'autres s'en sont vite éloignés.

Il serait injuste de ne pas citer d'autres hommes dont il avait su s'entourer :

Georges Buisson et Henri Raynaud, l'un et l'autre secrétaires de la CGT, le premier ex Confédéré, le second ex Unitaire, Pierre Laroque, (Directeur Général de la Sécurité Sociale au Ministère du Travail), Francis Netter son adjoint, qui représentera la CGT au Conseil National des Assurances, Maître Willard, l'avocat de Dimitrov... Tous aideront Croizat. L'entreprise réussira quand certains en espéraient l'échec.

« Jamais nous ne tolérerons qu'un seul avantage de la Sécurité Sociale soit rogné. Nous défendrons à en perdre la vie et avec la plus grande énergie, cette loi humaine et de progrès »

dit-il lors de son dernier discours à l'Assemblée Nationale le 24 octobre 1950, tant il voulait que la Sécurité Sociale soit un vrai lieu de solidarité, un rempart contre le rejet, et l'exclusion. Un slogan brûlant d'actualité.



Croizat reste pourtant terriblement absent. En dehors de la ville de Domérat qui a son Avenue Ambroise Croizat, connaissez-vous dans notre département ou ailleurs, une place, une rue, un édifice public qui porte son nom ? Si oui merci de nous le faire savoir.

70ème Anniversaire de la Sécurité Sociale

Le besoin de se protéger contre les risques est très ancien, il faut se protéger contre les maladies professionnelles, contre la perte de l'emploi. La mort à l'hospice est une crainte générale. Aujourd'hui, dans un contexte de chômage de masse et de précarité, il est primordial de donner aux salariés une sécurité à la hauteur.

Des générations de militants CGT se sont battues pour obtenir puis développer un véritable système de sécurité sociale.

Administrateurs titulaires CGT-CAF

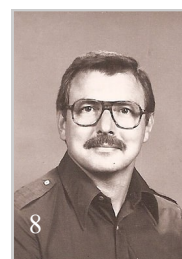
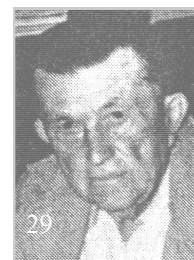
	Jean	AUCOUTURIER	1946-1947	ouvrier produits chimiques	Montluçon
	Eugène	AUPETIT	1946-1947		Montluçon
	Paul	BARDET	1947-1955	menuisier à la Cie FERMIERE	Vichy
4	Michelle	BARDET	1983 -1991	hôpital Yzeure	Moulins
	Roger	BEGUIN	1950-1955	ouvrier DUNLOP	Montluçon
	André	BONNET	1946-1947	ouvrier métallurgiste	Moulins
9	Jean	CHABIN	1983-2006	infirmier psychiatrique	Moulins
	Robert	CHAPIZEAU	1962-1971	transport CITROËN	Moulins
15	René	CLAIR		MANURHIN	Vichy
	Gaston	COLLIER	1946-1947		Yzeure
	Paul	COUTANT	1946-1947	préparateur en pharmacie	Moulins
30	Fernand	DASCHER	1955-	tourneur à la Manurhin	Vichy
	Elie	DESBOUIS	1947-1950	peintre en carrosserie	Moulins
	Maurice	DREANIC	1950-1962	ouvrier SAGEM	Montluçon
29	Jean	DUGUET	1947-1971	ouvrier à la Brasserie LA MEUSE	Moulins
	Daniel	FAUCHER	1978-1984		
17	René	FAURE	1962-1971	manœuvre à la Cie FERMIERE	Vichy
31	Adam	GABRIELLI	1955-1971	ouvrier à DUNLOP	Montluçon
	Gérard	GAUTHIER	1991-	AEC	Commentry
	Robert	GUILLAUMIN	1972-1974	chauffeur CITROËN	Moulins
	Raymond	HANS	1955-1962	ouvrier à LA FORGE	Commentry
	Robert	HERODET	1962-1971	ouvrier à COMMENTRY-OISSEL	Commentry
13	Chantal	LACLEMENCE	2011-	hôpital Montluçon	Estivareilles
	Pierre	LAINARD	1950-1955		
6	Henri	LAMARQUE	1991-	Equipement	Le Montet
	Evelyne	LAWNICZEK	1982-1984	MAMMOUTH	Montluçon
	Jean	LEMETRE	1974-1974	ouvrier cariste DBA	Moulins
	Jean	MARTINET	1972-1978	ouvrier LANDIS et GYR	Montluçon
14	Corinne	MAURY	2011-	Mairie Montluçon	Montluçon
	Jean	MOLIERA	1946-1947	ouvrier métallurgiste	Vichy
	Marcel	MUSEAU	1946-1950	ouvrier du Livre	Vichy
20	Edouard	PERGENT	1955-1972	ouvrier bâtiment	Montluçon
22	Didier	PHILIPPON	1983-2011	ouvrier DUNLOP, FJT	Montluçon
	Edouard	RICOUT	1947-1950	contremaître Usine Saint JACQUES	Montluçon
8	Jean Pierre	ROUSSELLE	1980-1987	technicien POTAIN	Moulins
	Georges	ROUX	1947-1950	chaudronnier	Montluçon
27	Georges	SJOSTEDT	1946-1971	ouvrier carrossier	Moulins
19	Alain	TOURET	1983-1991	professeur au CFA du Bâtiment	Vichy
	Albert	TOUSSIROT	1947-1950	ouvrier polisseur SAGEM	Montluçon
26	Marc	VENIANT		infirmier psychiatrique	Souvigny
24	Daniel	VIALLET	1983-1989	conducteur de presse, verrier	Saint Yorre
	Danielle	VINCENT	1979-1982		
	Anne Marie	WOLFF		hôpital Moulins	Neuilly le Réal
	Danielle	YANELLI	1991-	hôpital Vichy	Cusset

Administrateurs titulaires CGT-URSSAF

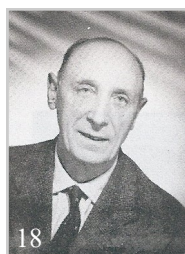
7	Gisèle	BASCOULERGUE	2011-	SNCF Montluçon	Montluçon
	Erick	CASTELLANI	1991-	SAGEM	Huriel
9	Jean	CHABIN	1979-1983	infirmier psychiatrique	Yzeure
5	Guy	COMBARET	1983-1997	infirmier psychiatrique	Yzeure
	Henri	COURAUD	1972-	infirmier psychiatrique	Moulins
	Michel	DUBOIS	1983-	FISCHER CONTROLS	Vichy
	Patrick	DUCERF	2011-	PEUGEOT- Dompierre	Saligny/R.
31	Adam	GABRIELLI	1972-	ouvrier Dunlop	Montluçon
	Michel	GODIGNON		PTT Moulins	Yzeure
	Philippe	LALOGUE		SEDIVER	St Yorre
2	Jean	LANDRON	1983-1996	RPNA	Commentry
	Arsène	MANTIN	1972-	tourneur SAGEM	Saint Pourçain
	Bernard	PINEL	1991-	Dunlop	Montluçon
12	André	PIOT	1983-	SAGEM	Montluçon
	Jean Pierre	RENAULT	2001-	Dunlop	Montluçon
28	Jean Roger	THIERRY	1983-	Base EAA	Varennes/Allier
	René	TROLLE			

CHER

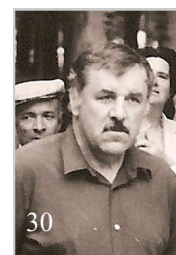
Lurcy-Lévis



• Vallon-en-Sully



Villefranche-d'Allier

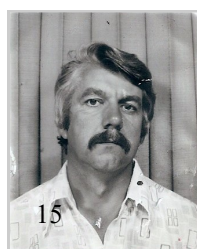


Montluçon •



Commentry

Montmarault



CREUSE

PUY-DE-DÔ

NIÈVRE

SAÔNE-ET-LOIRE

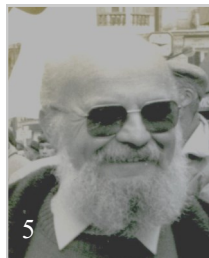
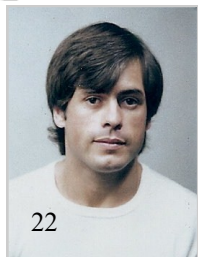
LOIRE

● Moulins

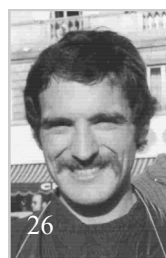
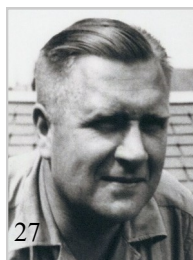
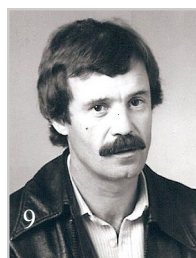
● Dompierre-sur-Besbre

● Lapalisse

● Vichy



● Saint-Pourçain-sur-Sioule



ME

Administrateurs titulaires et suppléants CGT-CPAM (en gras les administrateurs actuels)

	Pierre	ANDRE	1947-1950		Ouvrier bâtiment	Moulins
	Louis	BESSONARD	1991-1996		SEDIVER	Saint-Yorre
25	Raymond	BONGRAIN	1983-2001		Ouvrier MANURHIN	Brout Vernet
	Patricia	BONNEAU	2001-2009			
	Josette	BOUILLE	1983-1991			
21	Denis	BOURNATOT	1946-1947		Typographe	Moulins
	Giselle	BOURRASSIER			Hôpital Moulins	Moulins
	André	BOURRIN	1947-1950		Ajusteur, Houillères de France	Montluçon
	Alain	BRANDE	2005-2008		CHMY Moulins Yzeure	Yzeure
	Jean-Luc	CAGNOT	2012-		ADISSEO	Commentry
9	Jean	CHABIN	1979-1983		Infirmier	Moulins
16	Georges	CHABRIDON	1948-1966		Ouvrier métallurgiste	Moulins
10	Roger	CHEVASSON	1983-1996		Employé EDF	Moulins
	Georges	CHICOIX	1950-1962		Ouvrier SAGEM	Montluçon
	Lucie	CHEMEL	1946-1947		Employée Organismes Sociaux	Moulins
	René	CHOMET	1955-1967		Ouvrier DUNLOP	Montluçon
	Christian	COLIN	1991-1996		POTAIN	Moulins
	Claude	DEPLAINE	1991-1996		EDF	Montluçon
	Pascal	DEVOS	2008-		Hôpital Vichy	Vichy
	Michel	DUBOIS	1983-1991			
29	Jean	DUGUET	1946-1947		Ouvrier à LA MEUSE	Moulins
	Gaston	GAVET	1950-1955		COMMENTRY-OISSEL	Commentry
	Bienvenida	GAILLLOT	1995-2008		RPNA	Commentry
	Claudette	GIRAUD	1991-1996		EDF	Moulins
1	Eugène	GOUBY	1946-1980	Président 1946-1948	Employé EDF	Moulins
	Noël	GUIBOUD	1947-1950		Chef d'atelier métallurgiste	Commentry
	René	GUILLEMIN	1946-1947		Employé Cadastre	Moulins
3	Nicole	GUILLOT	1983-1989		Employée Tourisme et Travail	Montluçon
	Claude	KETTERER	1983-1991			
	Louis	LAFAYE	1947-1955		Directeur d'école	Bellerives/Allier
	Agnès	LAFORME	1947-1950		Mécanicienne usine Décolletage	
2	Jean	LANDRON	1983-1991		Ouvrier AEC	Commentry
	Emile	LHOMME	1947-1955		Fraiseur	Montluçon
	André	LEFEBVRE	1962-1967		Ouvrier JOY PINGUELY	Montluçon
23	Marcel	LEGOUTIERE	1955-		Electricien EDF	Montluçon
	Roger	MANIER	1955-1967		Pontonier à LA FORGE	Commentry
	Arsène	MANTIN	1962-1967		Ouvrier SAGEM	Saint Pourçain
	Pierre	MARTINET	1955-1967		Ouvrier aux HAUTS FOURNAUX	
	Jean Louis	MATHIAUD	1991-2014		ASSEDIC	Montluçon
	René	MATHIEU	1983-1991		Cadre PTT	Moulins
	Charles	MIGRAINE	1946-1947		Employé Mairie	Montluçon
	Catherine	MOMET	1979-			
	Charles	MOULLOIS	1955-1962		Employé	Vichy
	Daniel	PASSIGNAT	1962-1983		Ouvrier MANURHIN	
12	André	PIOT	1991-2005		Ouvrier SAGEM	Montluçon
	Jean-Pascal	PRADEL	2015-		Hospitalier	Tronget
	Jean Baptiste	ROUX	1946-1947			
	Apdil	SARIKAYA	2010-		Ouvrier DUNLOP	Montluçon
18	Georges	TASTEMAIN	1947-1967		Employé Ports et Docks	Vichy
11	Roger	TINDILIERE	1983-1996		Ouvrier métallurgiste	Montluçon
	Antoine	VIGNAUD	1947-1955		Ouvrier métallurgiste	Montluçon
	Henri	VONSTEIN	1947-1950		Mutilé du travail, métallurgiste	Vichy

Bref historique

- ♦ **31 mai 1946** : installation du Conseil d'Administration provisoire à Moulins. Les administrateurs ont été désignés par les organisations syndicales.
- ♦ **24 avril 1947** : premières élections. La participation est de 75 %, au plan national. Dans l'Allier, la CGT obtient 11 sièges, la CFTC : 2. L'union patronale : 5
- ♦ **1950** : Elections
- ♦ **1953** : le gouvernement Laniel veut repasser l'âge de la retraite à 70 ans. 4 millions de grévistes en plein mois d'août le font reculer.
- ♦ **1958** : Création du régime d'assurance chômage. Il aurait été logique que cette couverture sociale devienne une branche de la Sécurité Sociale. Ce ne sera pas le cas, par un choix politique qui a finalement permis de dévoyer son concept pour l'intégrer dans le service public de l'emploi. Restriction des taux de remboursement.
- ♦ **1959** : Majoration du ticket modérateur, instauration d'une franchise, suppression des frais de cure. La mobilisation des salarié-e-s fait reculer le gouvernement sur les deux dernières mesures.
- ♦ **1967** : par voie d'ordonnance, le gouvernement porte une des attaques les plus importantes contre la Sécurité Sociale. Il scinde la gestion en trois branches (assurance maladie, allocations familiales, assurance vieillesse). La gestion et les financements sont séparés, et placés sous l'autorité de trois caisses nationales. C'est la fin de l'unicité. Diminution du pouvoir des administrateurs au profit de la tutelle. Les élections sont supprimées.

Les caisses nationales deviennent des établissements publics dont le directeur est nommé par décret. La CGT est écartée de tout poste à responsabilité, bien qu'elle soit première organisation syndicale.

- ♦ **1971** : la loi Boulin, Ministre du gouvernement Giscard d'Estaing, réforme les retraites. Elle fait progresser fortement le taux plein, mais n'abaisse pas l'âge de départ qui reste encore à 65 ans. Le congé maternité est indemnisé à 90 %.
- ♦ **1975** : reconnaissance de l'IVG qui sera remboursée en 1983.
- ♦ **1983** : Les élections des administrateurs sont rétablies. (Score de la CGT 36%) le paritarisme est abandonné, la représentativité majoritaire des assurés sociaux est rétablie (15 représentants syndicaux dont 5 CGT, 4 FO, 2 CFDT, 2 CGC, 2 CFTC). Depuis plus aucune élection. Les administrateurs seront désignés. La retraite à 60 ans à taux plein est acquise. Le forfait hospitalier est imposé par le gouvernement Mauroy
- ♦ **1987** : décret de Georgina Dufoix et Philippe Seguin : diminution des remboursements, augmentation du forfait hospitalier et des cotisations maladie. Un million de manifestants à Paris à l'appel de la CGT et d'autres organisations.
- ♦ **1988** : 2 millions de pétitions signées. Le rapport Chotard sur le financement de la Sécurité Sociale (maîtrise des coûts de l'hospitalisation, des médicaments, de la prévention) est balayé
- ♦ **1991-1994** : mise en place de la politique comptable dans le domaine de la santé. Instauration de la CSG en accord avec le patronat et la CFDT qui ouvre la voie à la fiscalisation dans la Sécurité Sociale. Proposition de mesure pour pousser la capitalisation en matière de retraite.

- ♦ **1993** : Les mesures Veil, Balladur, programment l'abaissement du niveau des retraites : 40 ans de cotisation au lieu de 37,5 années auparavant, et calcul des pensions sur les 25 meilleures années (au lieu des 10 meilleures années auparavant). Nouvelle augmentation de la CSG et du forfait Hospitalier
Exonération progressive des cotisations patronales jusqu'à 1,6 fois le SMIC.
- ♦ **1995** : Le plan Juppé instaure des conventions d'objectifs et de gestion, négociées entre l'Etat et les caisses nationales, et le PFLSS (projet de loi de financement de la Sécurité Sociale) voté par le parlement. Création de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Ce plan supprime des emplois et des lits d'hôpitaux et économise 11,5 milliards d'euros sur le dos des salariés.
- ♦ **2000** : création de la CMU.
- ♦ **2003** : La réforme Fillon augmente le nombre d'années nécessaire pour faire valoir ses droits à la retraite. Elle augmente encore les exonérations de cotisations patronales.
- ♦ **2007** : Denis Kessler numéro 2 du MEDEF déclare dans la revue « Challenge : « il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance ».
- ♦ **2009** : la loi « Hôpital Patient Santé Territoires » et la création des Agences Régionales de Santé modifient considérablement l'organisation du système de santé en France. Les budgets sont accordés aux hôpitaux en fonction de leur « performances ».
- ♦ **2010** : réforme des retraites. On passe de 60/65 ans à 62/67 pour avoir droit à une pension à taux plein. Le nombre d'annuité augmente.
- ♦ **2014** : Le pacte de responsabilité du président Hollande et ses conséquences pour le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale 2015 :
 - 10 milliards d'euros d'économies aux dépens de la Sécurité Sociale.
 - Modulation des allocations familiales, réforme du congé parental, gel des pensions de retraite, suppression de 7 500 emplois dans la Sécurité Sociale, nouvelles exonérations de cotisations.
 Journée de mobilisation le 16 octobre, pour faire connaître les propositions CGT.
- ♦ **2015** : Après plus de 20 ans d'exonération de cotisations sociales le manque à percevoir de la Sécurité Sociale avoisine les 50 milliards d'euros, en partie compensés par le contribuable.
Résultat : pas de création d'emploi, le chômage continue à grimper, les actionnaires « s'empiffrant ». Les finances des hôpitaux sont mises à mal et les objectifs de suppressions d'emploi est inédit (- 40 à l'hôpital de Montluçon, - 30 à celui de Moulins).



IHS-CGT du Bourbonnais
Centre Associatif et Syndical
93 rue de Paris. 03000 MOULINS

POUR ADHERER, compléter :

NOM : Prénom :

Adresse :

Montant de la cotisation 2016

Syndicats, UL, UD, UR	40 € minimum	Comité d'Etablissement	40 € minimum
Actifs CGT	20 €	Retraités CGT	15 €
Jeunes	10 €	Individuels hors CGT	20 €